MISE EN LIGNE LE 19-07-2023

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

« CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN »

OBJET :

N° 23-053 « SECOURS LOYER »

Date des convocations : 6 mars 2023

Membres présents :6 Membres en exercice: 8 Nombre de votants : 6

Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE « EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »

SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 3 du mois d'avril, à 14h00, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MOALLIC, Président de la Commission Permanente du C.C.A.S. de Royan.

✓ Présents(es) ::

Mesdames BAUDE, BENOIT, CHATEAU. Messieurs GUIARD, MOALLIC, THULEAU.

> ✓ Absents(es): Madame ISENDICK-MALTERRE. Monsieur DUCHE.

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

LA COMMISSION PERMANENTE **DECIDE**

D'accorder un secours financier, à 1 personne, pour le règlement de son loyer de février 2023, pour un montant de 112.49 €.

La somme sera versée directement au bailleur – IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT – Groupe Action Logement -20 rue de Strasbourg - CS 68729 - 79028 - NIORT CEDEX.

> BP 20164 ROYAN

17200

Fait à ROYAN, le Advril 2023

Certifié exécutoire compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, le 0+104(2013

Certifié conforme Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le M(04/2073

Par délégation du Prés

La Directrice du CCAS Frégérique SALL

Pour le Conseil d'Aliministration

e Président du CC aire de Royan

Accusé de réception en préfecture 017-261700116-20230404-DEL-23-053-DE Date de télétransmission : 07/04/2023 Date de réception préfecture : 07/04/2023

Patrick MARENGO